

mis en ligne le 17 novembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13127 DU 17 NOVEMBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

TRAVAUX

11 rue Coutillard

Mardi 21 novembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Mme LOREZ Michelle, 11 rue Coutillard 56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de condamner 4 places de stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le mardi 21 novembre 2023 de 13h00 à 18h00, il importe de condamner 4 places de stationnement à hauteur du n° 11 rue Coutillard pour permettre le stationnement d'un camion.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

